



Monsieur Alain Berset
Conseiller fédéral
Chef du Département fédéral de l'intérieur (DFI)
Inselgasse 1
3003 Berne

Date **24 JAN. 2018**

Procédure de consultation - Approbation et mise en œuvre (modification de la loi sur la transplantation) de la Convention du Conseil de l'Europe contre le trafic d'organes humains

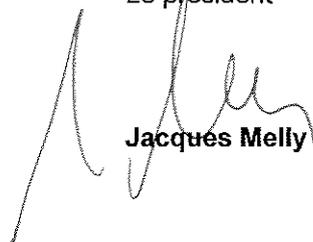
Monsieur le Conseiller fédéral,

En réponse à la procédure de consultation du 22 novembre 2017 relative l'objet cité en référence, nous vous informons, dans les délais impartis, que le Conseil d'Etat du canton du Valais approuve les modifications proposées.

En vous remerciant de nous avoir donné l'occasion de nous déterminer sur cet objet, nous vous prions de croire, Monsieur le Conseiller fédéral, à l'assurance de notre parfaite considération.

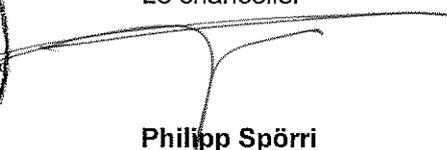
Au nom du Conseil d'Etat

Le président


Jacques Melly



Le chancelier


Philipp Spörri

Par courriel dm@bag.admin.ch
transplantation@bag.admin.ch